

*Du 13 au 17
Avril 2026*

Séjour sportif

presqu'île de Quiberon

16 places

14/17 ans

2012/2009

365 €



Mail: erwan@osvidh.com
Tel: 06/26/13/39/87

Activités



1 séance de char à voile



2 séances de Surf



**1 Journée
à Kingoland parc d'attractions**



Mais aussi:

**Randonnée, longe-côte, pêche,
sports de ballons tounoi...**

Logement



- **3 mobil homes 3 chambres (1 chambre lit double + 2 chambres 2 lits simples) soit 5 personnes/mh = 15 personnes**
- **1 mobil home 2 chambres (1 chambre lit double + 1 chambre 2 lits simples) soit 3 personnes**

Transport

Location de deux minibus 9 places

Pour toute la durée du séjour

Départ et retour prévus à Melesse



Prix du séjour: 365 Euros

Important :

Le séjour est déclaré à la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations.

Il est possible d'avoir :

- Une participation de votre CE**
- De payer le séjour ou une partie en chèques vacances**

Pour obtenir l'aide aux familles pour les habitants de la Communauté de Communes du Val d'Ille Aubigné, faites parvenir :

- Une copie de l'avis d'imposition reçu en 2025 sur les revenus de 2024**
- Un justificatif de la caisse d'allocation familiale mentionnant le montant des allocations de l'APE et de l'APP**
- Une photocopie du livret de famille**

Pour les habitants extérieurs à la Communauté de Communes Val d'Ille Aubigné: le coût du séjour est majoré de 20 €

L'effectif du camp est limité à 16 places !

Bulletin d'Inscription

**Je soussigné(e), M. / Mme
Résident(e) de la commune de**
Tél. :
Inscrir mon/ma fils/fille,
Date de naissance :
Email :
Fait à, le

Signature

Veuillez joindre un chèque de 365 € (à l'ordre de l'OSVID) et renvoyer ce bulletin à l'adresse suivante : OSVID 8 rue des Landelles, 35520 Melesse.

Informations importantes :

- Vous recevrez un email avec l'invitation pour une réunion de présentation du séjour**
 - Une fiche sanitaire sera à remplir**
- Une liste des effets personnels nécessaires pour le camping et les activités vous sera également fournie**

**RDV SUR LE SITE INTERNET DE L'OSVID POUR PLUS D'INFORMATIONS /
ERWAN@OSVIDH.FR**